

- 5) *Orientation : la lecture de carte* 3 h 30
Être capable :
 - d'interpréter les types de cartes utilisées pour la route et le VTT,
 - de reconnaître les symboles des cartes,
 - d'orienter sa carte en fonction des éléments extérieurs,
 - de suivre un parcours tracé sur une carte (route et VTT),
 - de se situer sur la carte.
- 6) *Cyclo-découverte* 0 h 30
Être capable :
 - de donner les principes d'une Cyclo-découverte, son règlement.
- 7) *Convention Pré-accueil* 1 h 00
Être capable :
 - de définir les conditions pour créer une convention Pré-accueil dans un club,
 - de gérer l'organisation administrative, remplir et suivre le dossier d'une demande de Pré-accueil.
- 8) *Bilan et clôture du stage* 1 h 30
 - Pas d'évaluation

2 - Niveau II ↘ Initiateur club

Le stage de formation est placé sous l'autorité du délégué régional à la formation avec la possibilité de déléguer au DDF la responsabilité du stage. Il est organisé par le comité départemental (CoDep) ou par le comité régional (CoReg).

Conditions d'admission :

- être volontaire et motivé,
- être licencié à la FFCT,
- être titulaire du diplôme d'animateur club,
- avoir 18 ans dans l'année pour suivre la formation,
- avoir le PSC1

Prérogatives

C'est un homme ou une femme de terrain capable d'apporter les connaissances nécessaires à la pratique du cyclotourisme au sein d'un club auprès d'un public de jeunes et/ou d'adultes.

- Il/Elle organise et conduit une Cyclo-découverte.
- Il/Elle encadre les activités d'une Vélo-École (mobilité à vélo).
- Il/Elle peut créer une école de cyclotourisme par dérogation.
- Il/Elle peut accompagner en autonomie un groupe de jeunes sur une durée maximale de 2 jours (1 nuitée).
- Il/Elle peut participer à l'encadrement d'un séjour d'adultes licenciés au sein du club sur plusieurs jours en France et/ou à l'étranger.

Filière jeune éducateur fédéral :

- avoir 16 ans dans l'année pour suivre la formation,
- avoir le PSC1,
- il/elle est considéré(e) comme « stagiaire » jusqu'à l'obtention de la majorité,
- il/elle ne peut exercer qu'en présence d'un éducateur majeur ou d'un adulte expérimenté.

Mise en œuvre

La formation d'initiateur est assurée par un instructeur et/ou un moniteur fédéral. Le candidat doit maîtriser l'utilisation du vélo (propulsion / équilibre / conduite).

La formation se déroule sur 5 jours. Elle comporte des mises en situation pratique sur le terrain avec un double objectif :

- tester les aptitudes des stagiaires au niveau technique et pratique et les améliorer s'il y a lieu,
- mettre les stagiaires en situation d'encadrement pour leur inculquer les notions concrètes de conduite de groupe et les fondamentaux de l'encadrement.

L'évaluation

Le stagiaire est évalué tout au long du stage. Au terme de celui-ci, le directeur de stage et l'équipe pédagogique peuvent demander un complément de formation pour renforcer des aspects liés à la sécurité des pratiquants. Les résultats sont validés par le DRF.

Qualification

Le diplôme d'initiateur est validé pour 3 ans, le titulaire devra procéder au renouvellement de sa qualification (voir chapitre IV).

Durée totale de la formation : 32 heures (4 jours ou 2 x 2 jours).